

nombre d'années, le Canada est membre de plein droit de trois organismes connexes à l'OEA. Depuis 1961, nous avons envoyé des observateurs à des réunions du Conseil économique et social interaméricain; au cours des deux dernières années, le Canada a été représenté à trois réunions, tenues aux échelons supérieurs, des dirigeants des pays membres de l'OEA. De plus, comme je l'ai indiqué, nous épaulons la Banque interaméricaine de développement.

Cela ne nous suffit pas. Nous cherchons sans cesse de nouveaux moyens de coopérer, d'une manière pratique, avec les autres pays de l'hémisphère, non seulement par des voies multiples comme celles de l'OEA et de ses organismes affiliés, mais aussi sur une base bilatérale.

En traitant des relations extérieures du Canada sur le plan de l'hémisphère, je dois, naturellement, m'arrêter aux Antilles du Commonwealth, où nous avons des attaches particulières, historiques et autres. L'un des pays des Caraïbes du Commonwealth vient de se joindre à l'OEA et d'autres ont manifesté l'intention d'en faire autant. Un excellent indice des relations de plus en plus cordiales entre les Antilles du Commonwealth et l'Amérique latine, c'est le fait que les hauts commissaires des Antilles du Commonwealth en poste au Canada font partie de la réunion de ce soir.

Dans les relations particulières qu'entretient le Canada avec les Antilles du Commonwealth, il n'y a rien d'exclusif. Tout en cherchant, par tous les moyens possibles, à resserrer les liens entre les pays des Caraïbes du Commonwealth et le Canada, nous reconnaissons pleinement que ces liens font partie intégrante de nos contacts sur le plan de l'hémisphère et nous sommes enchantés de voir se nouer des relations de plus en plus étroites entre les pays indépendants des Caraïbes du Commonwealth et les autres pays de l'hémisphère.

Revenant à l'OEA, je voudrais dire un mot de la réunion récente des chefs d'État à Punta del Este. Nous avons porté un vif intérêt à cette assemblée, aux sessions publiques de laquelle assistait un représentant canadien et n'avons pas manqué d'être fort impressionnés de ses délibérations et des perspectives de collaboration et de progrès qu'elle semble ouvrir. L'objectif principal arrêté par l'assemblée, soit la création en 1985 d'un Marché commun d'Amérique latine, promet beaucoup pour le développement économique de l'hémisphère.

Nous savons gré à l'Amérique latine des efforts qu'elle déploie pour accroître le développement économique et augmenter la capacité des pays de l'Amérique latine de participer à l'expansion du commerce mondial par la coopération et l'intégration sur le plan régional. Même si les répercussions qu'aura sur le Canada le marché commun proposé ne prendront forme qu'avec l'évolution du projet lui-même, nous pouvons dès maintenant adopter une attitude favorable à l'égard de ce renouveau économique dont l'importance peut être considérable, tant sur le plan du commerce mondial en général que sur celui du développement que prendront demain nos relations commerciales avec les pays participants.

Lors de son passage à Punta del Este, le président Johnson a accordé son appui à un programme plus immédiat visant à améliorer la position des pays